

COMMUNIQUÉ DE PRESSE – SOI / Union-Indépendants

Toulouse, le 14 mai 2025

Aéroport de Toulouse : des faits à établir, pas des fantasmes à exploiter

Ce lundi 13 mai en soirée, un incident survenu à l'aéroport de Toulouse-Blagnac a été relayé de manière unilatérale par le syndicat OST31 via un communiqué du syndicat TER "Taxis En Route", accusant sans preuve un chauffeur VTC d'une prétendue agression.

Le **Syndicat Occitanie des Indépendants (SOI)**, représentatif des chauffeurs VTC membre de la commission T3P de la Haute-Garonne, tient à rappeler certains éléments factuels :

- Le chauffeur de taxi, titulaire d'une ADS aéroport, serait à l'origine d'une confrontation verbale agressive, menaçant un chauffeur VTC identifié comme Serge.
- Le VTC, resté silencieux, s'est dirigé vers le parking VTC, suivi par le taxi.
- C'est là que le chauffeur VTC aurait été saisi par-derrière, avant de repousser son assaillant, qui est tombé et s'est blessé à la cheville.

Plusieurs témoins étaient présents, dont un autre chauffeur VTC. Les enregistrements des caméras de vidéosurveillance de l'aéroport permettront de vérifier ces faits. Les responsabilités doivent être établies dans un cadre judiciaire, pas sur la place publique par voie de communiqué accusatoire.

Nous ne cautionnons ni le racolage ni les comportements déloyaux, mais cela ne donne en aucun cas le droit à des chauffeurs taxis d'administrer leur propre justice.

Ce que nous dénonçons également, c'est le double discours.

Depuis plusieurs mois, **SOI a signalé à maintes reprises les agissements répétés de chauffeurs taxis en infraction au MEETT**, lors de salons et grands événements : racolage actif en dehors de leur commune de stationnement, prise en charge sans réservation préalable en dehors de leur commune de stationnement, entraves aux dispositifs mis en place par les organisateurs, menaces et agressions verbales envers les chauffeurs VTC qui respectent la réglementation.

Certains taxis vont jusqu'à **retirer la signalisation officielle** installée par les équipes du site, ignorant les consignes des responsables de la sécurité et de la logistique. Et pourtant, aucune réaction des autorités.

Il est donc pour le moins paradoxal de voir ces mêmes acteurs, coutumiers des entorses aux règles, se présenter aujourd'hui comme des victimes exemplaires.

SOI appelle au respect des procédures, à l'impartialité des autorités, et à la fin des déclarations publiques à charge.

Le vivre-ensemble sur la zone aéroportuaire comme au MEETT exige **respect mutuel, équité et application impartiale des règles.**

Pas de justice parallèle. Pas de provocations sous couverture syndicale. Juste la vérité, par le droit.